

# Règlement du Trail de la Grand Pierre 2026

## 1-Engagement

Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique pour les coureurs la connaissance et l'acceptation, sans restriction, ni réserve, du présent règlement fourni lors de l'inscription.

## 2-Organisateur

Le Trail de la Grand Pierre est organisé par l'Amicale Sportive de Marolles.

## 3-Date de l'épreuve

Dimanche 12 avril 2026

## 4-Conditions de participation

Sont autorisées à participer toutes personnes médicalement aptes à la pratique de la course à pied et appartenant aux catégories d'âge stipulées dans l'article 5 ci-dessous. Chaque coureur doit impérativement présenter lors de son inscription (sauf pour la Course Famille) :

- sa licence FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, ou Pass J'aime Courir) en cours de validité à la date de l'épreuve. Attention, les autres licences FFA (Santé, Encadrement, Découverte) ne sont plus acceptées, ainsi que les licences non FFA.
- ou **pour les personnes majeures** : une attestation (papier, électronique, ou de type QR code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (<https://pps.athle.fr>). Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant l'épreuve.
- ou **pour les personnes mineures** : attester avoir rempli à l'aide d'une personne exerçant l'autorité parentale le questionnaire de santé fourni par la FFA ([https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire\\_sante\\_mineur.pdf](https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire_sante_mineur.pdf)) avec en résultat « aucune réponse positive », ou à défaut un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins de 6 mois à la date de l'épreuve.

Le droit de participation est assujetti à la présentation de ces documents lors de l'inscription. Les catégories d'âge prises en compte sont celles stipulées dans le règlement FFA.

## 5- Les Courses

Course nature de 17 km, en individuel, ouverte aux catégories masculines et féminines à partir de la catégorie Junior (2008 et avant).

Course nature de 10 km, en individuel, ouverte aux catégories masculines et féminines, à partir de la catégorie Cadets (2010 et avant).

Marche Nordique de 9 km, en individuel, reprenant en partie le parcours de la course nature mais adaptée à la discipline.

Course Famille ouverte à tous, sans classement.

Le nombre maximal de participants (toutes courses confondues) est fixé à 500.

## 6-Tarifs et Modalités d'inscription

Les frais d'engagements sont :

**Course nature de 17 km** : 18 euros par coureur (course faisant partie du Challenge Trail du Loir et Cher 2026).

**Course nature de 10 km** : 11 euros par coureur

**Marche Nordique de 9 km** : 10 euros par marcheur.

**Course Famille de 1 km** : gratuit.

Les licenciés FFA bénéficient d'une remise de 3 euros sur leur inscription.

Les inscriptions pour les courses nature s'effectuent par internet sur le site « PROTIMING » ou par courrier en faisant parvenir obligatoirement votre bulletin d'inscription (dûment rempli) accompagné d'une photocopie de votre licence sportive ou attestation PPS, ou justificatif si mineur (voir article 4), et de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'A.S.Marolles. Les inscriptions seront prises également à Décathlon Blois le Samedi 11 avril dans la limite des places libres. Aucune inscription sur place le jour de la course ne sera possible pour les courses nature.

Les inscriptions pour la marche nordique et les courses famille s'effectueront sur place le 12 avril à partir de 07 h 45.

## 7-Retrait des dossards

Le retrait des dossards se déroulera au magasin Décathlon Blois le Samedi 11 avril de 14 h 00 à 18 h 00 et sur le stade de Marolles le Dimanche 12 avril à partir de 07 h 45.

## 8-Départ et Arrivée

Le départ et l'arrivée des courses se dérouleront sur le stade de Marolles.

- 9 h 00 Départ des 17 Km
- 9 h 30 Départ des 10 km et Marche Nordique
- 11 h 45 Départ Course Famille

L'heure maximale d'arrivée pour toutes les courses est fixée à 12 h 00.

## 9- Récompenses et Ravitaillement

Un lot à tous les participants des courses nature et marche nordique sera offert. Un ravitaillement est prévu à mi-parcours des courses ainsi qu'à l'arrivée.

## 10-Respect de l'environnement

Les chemins empruntés appartiennent soit au domaine public, soit à des propriétaires privés accordant un droit de passage spécifique pour cette épreuve. Le parcours traverse en partie la réserve naturelle nationale de Grand-Pierre et Vitain, site Natura 2000. L'organisation demande donc à chaque participant de s'engager à respecter les personnes, les biens d'autrui et la nature. Les participants sont tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun emballage sur le parcours.

Le gestionnaire de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain met à disposition un flyer informatif sur les droits et devoirs des usagers de la réserve. L'acceptation du règlement du trail de la Grand-Pierre inclut la prise de connaissance de ce document.

## 11-Assistance Médicale et Assurance

Une assistante médicale sera assurée par une équipe de secouristes, assisté d'un médecin.

L'organisateur (AS Marolles) a en outre souscrit une assurance en responsabilité civile pour l'évènement, couvrant les dommages causés aux tiers, y compris sur les sections relevant du domaine privé. Toutefois, chaque participant se doit d'être vigilant quant à la nature du terrain (chemins de terre et zones boisées), en particulier sur les parties ouvertes uniquement pour l'occasion.

## 12- Droit à l'image

Les concurrents autorisent, par leur engagement, l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les concurrents pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Trail de la Grand Pierre, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## 13- Partenariat l'Uniloe

Le Trail de la Grand-Pierre soutient l'association « l'Uniloe » et proposera à celle-ci un espace de sensibilisation du public. Plus d'information via [contact.uniloe@gmail.com](mailto:contact.uniloe@gmail.com)